cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Avis adopté
Séance plénière du 28 octobre 2026

Evolution *démographique* : quels défis et quels leviers pour les politiques publiques
Rapport annuel sur l'état de la France 2026

Déclaration du groupe Les Entrepreneurs et la CNPL

Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France a enregistré en 2025 davantage de décès que de naissances.

Ce constat nous oblige à réfléchir à l'avenir de notre pays, mais surtout à ce que nous voulons transmettre aux générations qui viennent.

Le rapport a le mérite de replacer cette question démographique dans toute sa dimension humaine.

Car derrière les chiffres, il y a des jeunes qui peinent à se projeter dans l'avenir, des familles confrontées aux difficultés de logement ou de garde d'enfants, mais aussi des personnes âgées qui aspirent à vivre dignement et à être accompagnées.

Pour le groupe Les Entrepreneurs & la CNPL, une conviction doit guider notre réflexion : nous ne pourrons relever ces défis sans une économie solide, capable de créer de la valeur et des emplois.

Le vieillissement de la population nous impose d'abord de mieux préparer le renouvellement des compétences, de développer l'apprentissage et de donner toute leur place aux salariés expérimentés.

Il nous impose aussi de réussir la transmission de nos entreprises.

Selon Bpifrance, 370 000 entreprises sont à transmettre d'ici 2030 ; 130 000 seulement le seront au rythme actuel. L'écart, ce sont des rideaux qui baissent et des emplois qui partent.

Derrière ces transmissions, il y a des salariés, des savoir-faire, des commerces et des services qui font vivre nos territoires. Et chaque entreprise qui disparaît faute de repreneur représente une perte pour toute la collectivité.

Enfin, nous devons regarder avec lucidité la question du financement de notre modèle social.

Les besoins de santé et d'accompagnement de la perte d'autonomie vont s'accroître. Nos professions libérales y prennent toute leur part.

Mais la solidarité entre les générations ne se décrète pas, elle se finance. Et elle ne se finance qu'avec ceux qui travaillent et ceux qui entreprennent : ne faisons pas peser sur eux toujours davantage de prélèvements.

Nous saluons donc les orientations de cet avis, avec une exigence : que les politiques proposées soient concrètes, financièrement soutenables et réellement applicables dans nos TPE-PME comme dans nos territoires.

Vieillir n'est pas un échec ; ne pas s'y préparer en serait un.

Les générations futures n'hériteront pas de nos seules intentions. Elles hériteront de ce que nous aurons réellement rendu possible.

Dans cet esprit, le groupe Les Entrepreneurs & la CNPL votera favorablement cet avis.

9, place d'Iéna – 75775 PARIS CEDEX 16 · 01 44 43 60 00 · communication@lecese.fr